GUIDE DE RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

CHOIX DU MATÉRIAU
DE BOUCHAGE DES
JOINTS DE PRÉDALLES
ET DES PRODUITS
DE FINITION SUR
PLAFOND EN
PRÉDALLES BÉTON

2024

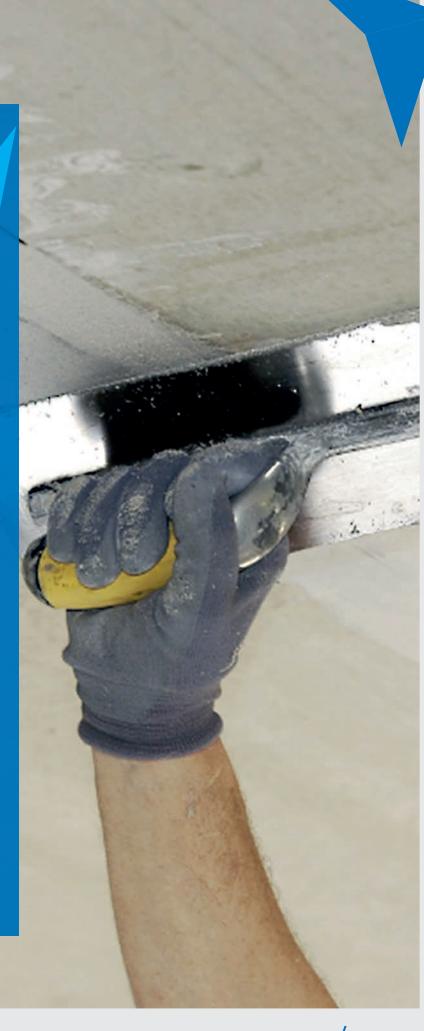












INTRO-DUC-TION

Une prédalle est un élément de coffrage résistant de plancher. Elle peut être en béton précontraint ou en béton armé. Elle est souvent utilisée pour construire les planchers de logements collectifs et de bâtiments non résidentiels.

Un plancher réalisé à partir de prédalles industrialisées en béton fait apparaître en sous-face un joint de contact entre chaque prédalle.

Lorsqu'il est demandé, le traitement du joint de prédalles nécessite une attention particulière pour :

- le choix du matériau de remplissage afin d'assurer l'intégrité des joints;
- le choix des enduits de peinture utilisés pour le revêtement de la sous-face du plancher.

Le traitement des joints de prédalles est encadré par la **norme NF DTU 23.4** et est notamment fonction du produit de joint utilisé. Les produits de joint sont classés en deux catégories selon leur résistance à la fissuration :

Catégorie I : cette catégorie désigne les produits de joint les moins déformables.

NOTE

Cela concerne surtout les produits à base cimentaire qui se présentent en général sous forme de poudres.

 Catégorie II : cette catégorie désigne les produits de joint les plus déformables.

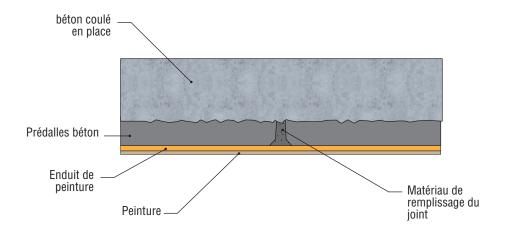
NOTE

Cela concerne surtout les produits à base de liant organique qui se présentent le plus souvent sous forme de produits prêts à l'emploi avec des temps de séchage plus longs. Ces produits doivent avoir fait l'objet d'essais selon l'annexe B du DTU 23.4.

Après traitement des joints, les sous-faces de planchers à prédalles peuvent être revêtues de produits de peinture (enduit et peinture). Leur mise en œuvre est encadrée par la **norme NF DTU 59.1**.

Le présent guide donne des recommandations complémentaires visà-vis des enduits de peinture en fonction du matériau retenu pour le bouchage des joints de prédalles.



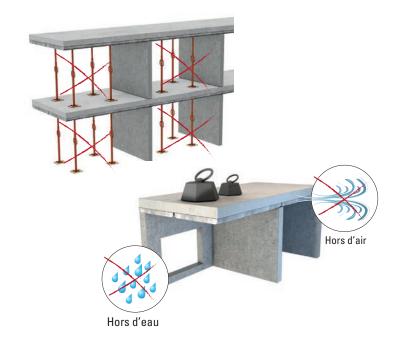


CAS D'UN PRODUIT DE JOINT DE CATÉGORIE I

AVANCEMENT DES TRAVAUX

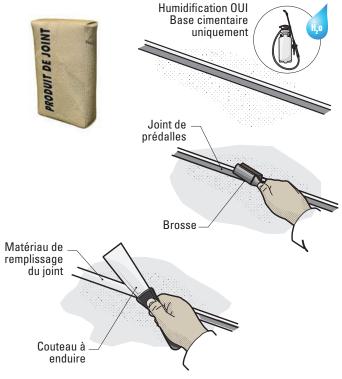
Désétaiement du plancher.

Bâtiment hors d'eau, hors d'air et charges permanentes appliquées.



Traitement des joints avec un produit de catégorie l^a :

- nettoyage, dépoussiérage du support;
- humidification préalable si produit à base cimentaire.
- application du produit selon les recommandations du fabricant.



Mise en œuvre de l'enduit de finition et de la peinture conformément au **NF DTU 59.1**:

Pas d'exigence particulière sur le choix des produits de peinture.



CAS D'UN PRODUIT DE JOINT DE CATÉGORIE II

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Désétaiement du plancher.

Traitement des joints avec un produit de catégorie II^a :

- nettoyage, dépoussiérage du support;
- application du produit de joint de catégorie II^a et ayant fait l'objet d'un essai de qualification vis-à-vis de l'écaillage du revêtement^b;
- application du produit selon les recommandations du fabricant.

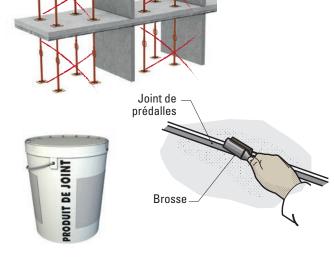
Bâtiment hors d'eau, hors d'air et charges permanentes appliquées^c.

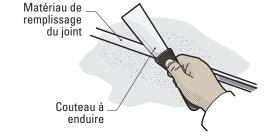
Mise en œuvre de l'enduit de finition et de la peinture conformément au **NF DTU 59.1.** Sélection :

d'un enduit de classe A1^d mini.

ou

d'un enduit en pâtee couplé à un renfort en fibres de verre, non auto-adhésif, de grammage 35 g/m² mini et de largeur 100 mm mini









^a = qualification par essai selon NF DTU 23.4.

 $^{^{}b}$ = mode opératoire d'essai : selon le rapport CERIB n°548.E v2.

c = la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment et l'application des charges permanentes sont réalisées aussi bien avant qu'après la mise en œuvre d'un produit de joint de catégorie II.

d = classe de résistance à la fissuration définie par un essai selon la norme NF EN 1062-7 [Annexe C.2].

e = enduit en pâte sans exigence sur la résistance à la fissuration.

RECOM-MANDA-TIONS

Les recommandations données ci-après complètent celles du DTU 23.4. Elles ont pour but de prévenir un éventuel désordre esthétique de la sous face des planchers à prédalles.

LES PRODUITS DE JOINT DE CATÉGORIE II

En addition aux exigences de la **norme NF DTU 23.4** vis-à-vis du traitement des joints de prédalles, il est nécessaire d'utiliser un produit de joint qui constitue un support apte à recevoir les produits de peinture.

Ainsi, les produits de joint de catégorie II doivent faire l'objet d'une qualification supplémentaire via la réalisation d'un essai d'écaillage du revêtement selon le protocole défini au paragraphe 2.4.2 du rapport CERIB n° 548.E v2.

NOTE

En complément, les produits de joints de catégorie II peuvent aussi faire l'objet des essais suivants :

- évaluation de la teneur en eau ;
- capacité d'absorption d'eau à 28 jours et éventuelle modification de la consistance du produit sous l'effet d'une réhumidification.

LES ENDUITS DE PEINTURE DANS LE CAS D'UTILISATION DE PRODUIT DE JOINT DE CATÉGORIE II

En recouvrement des produits de joints de catégorie II, il est nécessaire d'utiliser des solutions de revêtement suffisamment souples et résistantes à la fissuration. Pour cela deux options existent :

- utiliser un enduit de peinture répondant au minimum à la classe de résistance à la fissuration A1 selon l'Annexe C.2 de la norme NF EN 1062-7;
- utiliser un enduit de peinture en pâte sans exigence sur la résistance à la fissuration avec un renfort en fibres de verre non auto-adhésif, d'un grammage minimal de 35 g/m² et avec une largeur de bande d'à minima 100 mm. Le renfort doit être incorporé entre deux couches d'enduit.

NOTE

Des solutions alternatives peuvent être adoptées sous réserve de justifier l'atteinte d'une performance équivalente à la classe A1 au sens de la **norme NF EN 1062-7**.



GUIDE DE RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES:

CHOIX DU MATÉRIAU DE BOUCHAGE DES JOINTS DE PRÉDALLES ET DES PRODUITS DE FINITION SUR PLAFOND EN PRÉDALLES BÉTON

Les planchers réalisés à partir de prédalles préfabriquées représentent chaque année plus de 9 millions de m².

Ce mode de réalisation constitue une technique courante fiable et la réussite du chantier passe par une coordination adéquate des différents acteurs (fabricant, bureau d'études, entreprise) et par le respect des règles de l'art.

Ce guide a pour but de donner des recommandations complémentaires sur le choix du matériau de bouchage des joints de prédalles ainsi que des produits de peinture destinés au revêtement de plafond en sousface de planchers réalisés à partir de prédalles en béton.

Ces éléments complètent le guide Qualiprédal afin de prévenir un éventuel désordre esthétique de la sous face des planchers à prédalles.

Ce guide s'adresse à l'ensemble des intervenants sur chantier intéressés par les travaux de mise en œuvre des planchers à prédalles.











Cerib - CS 10010 28233 Épernon cedex 02 37 18 48 00 cerib@cerib.com Cerib.com

Fib - CS 80031 92542 Montrouge cedex 01 49 65 09 09 fib@fib.org Fib.org